

Communiqué de presse

L'EVAM loue deux immeubles à Pully pour y héberger des migrants

L'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) a informé la Municipalité de Pully avoir loué deux immeubles sis au ch. de la Damataire 3-5. Dès ce mois de février, une quarantaine de migrants y seront hébergés.

Le 2 février 2018, l'EVAM a informé la Municipalité de Pully avoir loué à des propriétaires privés les immeubles sis au chemin de la Damataire 3-5, pour y loger des personnes titulaires d'un livret F (admissibles à titre provisoire) ou d'un livret N (en procédure d'asile). Dès ce mois de février, une quarantaine de personnes (femmes seules ou avec enfants - couples avec ou sans enfants - hommes seuls) de plusieurs nationalités occuperont ces appartements récemment rénovés.

N'étant pas partie prenante dans cet accord et n'ayant été informée que très tardivement, la Municipalité en a pris acte, considérant que l'arrivée de ces personnes relevait d'une négociation entre l'EVAM et des propriétaires privés.

Pully, le 8 février 2018 - La Municipalité

Renseignements complémentaires:

Ville de Pully - Direction de l'administration générale, des finances et des affaires culturelles, Gil Reichen, Syndic
021 721 31 46